

**Le Préfet,**

Vu les articles R. 1611-1 à R. 1611-19 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'activités et des régies de recettes et d'activités non catégorielles territoriales et de leur fonctionnement public ;

Vu le décret n° 2012-1244 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable L.B.C., notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2012-1600 du 22 décembre 2012 relatif aux modalités de l'ordonnancement et de l'exécution des dépenses départementales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012/14 du 21 et 22 2012 relatif aux régies de recettes, à des régies d'activités et aux régies de recettes et d'activités non catégorielles territoriales et de leur fonctionnement public ;

Vu le règlement de régie communautaire n° 1 du 14 mai 2014 du 2<sup>e</sup> vice-président du conseil général de la Haute-Vienne, relatif à la régie de recettes du crématorium de Landouge ;

Vu le décret n° 2012-1600 du 22 décembre 2012 relatif aux modalités de l'ordonnancement et de l'exécution des dépenses départementales ;

Vu le décret n° 2012-1244 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable L.B.C., notamment l'article 22 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012/14 du 21 et 22 2012 relatif aux régies de recettes, à des régies d'activités et aux régies de recettes et d'activités non catégorielles territoriales et de leur fonctionnement public ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012/14 du 21 et 22 2012 relatif aux régies de recettes, à des régies d'activités et aux régies de recettes et d'activités non catégorielles territoriales et de leur fonctionnement public ;

**DECIDE**

ARTICLE 1<sup>er</sup> - Il est créé une régie de recettes pour l'exploitation des services de crémation appartenant au département de la Haute-Vienne, au titre de la Direction du Crématorium de Landouge Métropole, Budget et non catégorielles.

Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024

ARTICLE 2 - Cette régie est inscrite dans le tableau des Crématoriums de Landouge, au 103 rue du Crématorium, 87000 LIMOGES.

ARTICLE 3 - La régie fonctionne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**DÉCISION**

# Acte constitutif - Régie de recettes du Crématorium de Landouge

1 DOCUMENT - Publié le 14 Décembre 2023



**DEC\_FIN\_24756\_REGIE\_RECETTES\_CREMATORIUM.pdf**  
(.pdf, 53,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**